

Votants : 82
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 10 juillet 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du vendredi 17 juillet 2020

FINANCES ET FISCALITE – ALLOCATION D'ATTRIBUTION COMMUNAUTAIRE AJUSTEE 2020

Titulaires présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET-BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Ségolène BARDET à Nicolas ROBIN, Sophie BROSSARD à Corinne RIVET-BONNEAU, Françoise BURGAUD à Claude BOISSON, Christine HYPEAU à Anne-Lydie LARRIBAU, Guillaume JUIN à Romain DUPEYROU, Bastien MARCHIVE à Lucy MOREAU, Jérémy ROBINEAU à Gérard EPOULET

Titulaires absentes suppléées :

Elisabeth MAILLARD par Eric BAILLET, Dany MICHAUD par Richard GOBIN

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Claire RICHECOEUR

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200717-C30-07-2020-DE
Date de télétransmission : 24/07/2020
Date de réception préfecture : 24/07/2020

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 17 JUILLET 2020

FINANCES ET FISCALITE – ALLOCATION D'ATTRIBUTION COMMUNAUTAIRE AJUSTEE 2020

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Sur proposition du Président,

Vu l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, modifié par décret n°2013-463 du 3 juin 2013 – art.1 ;

Vu la loi de Finances rectificative 2014 n°2014-1655 du 29 décembre 2014 et notamment son article 34 modifiant les modalités de révision des attributions de compensation ;

Vu la délibération du 16 décembre 2019 relative aux montants prévisionnels des attributions communautaires 2020 ;

Vu la délibération du 20 janvier 2020 relative aux montants ajustés des attributions communautaires 2020 ;

Vu les délibérations des conseils municipaux approuvant, à la majorité qualifiée, le rapport de la CLECT du 6 janvier 2020 ;

Considérant

- Le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées adopté le 6 janvier 2020 et notifié aux communes, proposant :
 - o L'évaluation des charges liées au transfert du contingent incendie versé au Service Départemental d'Incendie et de Secours par les communes, au 1^{er} janvier 2020 ;
- Le rapport de la CLECT approuvé à la majorité qualifiée des communes, soit la moitié des communes représentant les 2/3 de la population, soit les 2/3 des communes représentant la moitié de la population. La majorité qualifiée a été obtenue (cf. annexe 1 recensant les délibérations communales reçues) ;

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Adopter les montants ajustés des attributions communautaires pour l'année 2020 conformément au rapport de la CLECT du 6 janvier 2020 et au tableau ci-annexé (annexe 2). Ces montants seront ajustés, en cas d'éléments nouveaux évalués par la CLECT et validés par les conseils municipaux ;

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20200717-C30-07-2020-DE Date de télétransmission : 24/07/2020 Date de réception préfecture : 24/07/2020
--

- Approuver le versement du solde des attributions communautaires positives, par acompte mensuel ;
- Approuver le montant à verser par la commune de Coulon qui s'élève à 16 766 € au titre de son attribution communautaire négative ;
- Approuver le montant à verser par la commune de Villiers en Plaine qui s'élève à 278 € au titre de son attribution communautaire négative.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 82
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Thierry DEVAUTOUR

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200717-C30-07-2020-DE
Date de télétransmission : 24/07/2020
Date de réception préfecture : 24/07/2020